



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°533 du 3 au 9 juillet 2025



MALI - RUSSIE

UNE COOPÉRATION STRATÉGIQUE

Du 21 au 26 juin 2025, le Président de la Transition, Assimi Goïta, a effectué une visite officielle en Russie. Cette deuxième visite a été marquée par la signature de trois accords pour renforcer la coopération sécuritaire et économique.

GRATUIT

Ne peut être vendu

KOWBEYE!

CHAQUE SAMEDI | 20H15

TM1

La télé qui vous allume !

INFO • CULTURE • DIVERTISSEMENT

ÉDITO

Faisons la part des choses

Le mercredi 2 juillet 2025, une scène dérangeante s'est produite au marché à bétail de Djicoroni Coura, en périphérie bamakoise. Des agents d'une société privée de gardiennage y ont mené une descente, prétendant sécuriser les lieux au nom de l'État, après les attaques terroristes meurtrières du 1er juillet. Pourtant, ce marché ne figurait pas parmi ceux officiellement visés par les mesures post-attentats de septembre 2024 et ces agents n'étaient mandatés par aucune autorité légitime. Au Mali, la loi n°96-020, modifiée en 2017, et son décret d'application interdisent explicitement à toute société privée de sécurité d'exercer des missions de police ou de contrôle public. Ces entreprises, même agréées, n'ont ni pouvoir de fouille ni droit d'interpellation. L'intervention de civils armés non habilités dans un contexte post-attentat peut semer la confusion, créer des amalgames et parfois aggraver la situation. Ce n'est malheureusement pas un cas isolé. Après chaque attaque, certaines personnes s'improvisent justicières, altèrent des scènes de crime ou, pire, accusent à tort. Pourtant, des numéros verts sont disponibles pour alerter les forces de défense et de sécurité, les seules compétentes pour intervenir. À Bamako, l'argument de l'isolement ou de défaut de réseau ne tient pas. Le témoignage d'un internaute évoque à juste titre le danger de ces réactions irréfléchies. La foule, la colère ou la rumeur ne doivent jamais dicter la conduite. L'émotion ne peut supplanter la loi. Trop souvent, des innocents en paient le prix, pendant que les véritables auteurs disparaissent. Faire face au terrorisme, c'est aussi refuser la confusion et respecter les procédures. Il en va de la crédibilité de l'État, de la sécurité collective et des droits fondamentaux de chaque citoyen. Le civisme, ce n'est pas l'instinct. C'est la maîtrise.

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

4 milliards

C'est le montant en dollars du marché mondial des robots humanoïdes d'ici 2030.

ILS ONT DIT...

• « La Confédération des États du Sahel plaide pour des réformes plus solides des institutions financières internationales et appelle la communauté internationale à faire preuve de plus de solidarité pour déconnecter le terrorisme de ses sponsors ». **Général Abdoulaye Maïga**, Premier ministre malien, le 1er juillet 2025.

• « Nous étions face à des attaques coordonnées et simultanées avec l'appui de sponsors dont la présence a été confirmée lors des attaques d'aujourd'hui. La détermination et l'engagement des forces de défense et de sécurité ont permis de circonscrire les velléités terroristes qui visent à semer la panique, la peur et le désarroi. ». **Colonel Souleymane Dembélé**, Directeur de la DIRPA, le 1er juillet 2025.

RENDEZ-VOUS

4 juillet 2025 :

Concert Ibra Flow - Palais de la Culture - Bamako

8 - 9 juillet 2025 :

Forum international SONNI 2025 - Dakar - Sénégal

9 - 11 juillet 2025 :

Sommet États-Unis - Afrique - Washington

9 juillet 2025 :

Concert Tima Maïga et Zoumana Diawara - IFM Bamako

UN JOUR, UNE DATE

1^{er} juillet 1962 : le Mali crée le Franc malien et quitte la zone CFA deux ans après son indépendance.



Le rappeur **P. Diddy** Combs a été reconnu le 2 juillet 2025 non coupable de trafic sexuel et d'association de malfaiteurs, les accusations les plus importantes portées contre lui. Mais il a été déclaré coupable de transport de personnes à des fins de prostitution.



La Cour suprême du Sénégal a confirmé le 1^{er} juillet 2025 la condamnation du Premier ministre **Ousmane Sonko** à 6 mois de prison avec sursis et 200 millions de francs CFA d'amende pour diffamation.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le Premier ministre Abdoulaye Maïga, prononçant son discours à Séville, au **Sommet sur le Financement du Développement**, le 1er juillet 2025.

MALI - RUSSIE : UNE COOPÉRATION STRATÉGIQUE

Du 21 au 26 juin 2025, le Président de la Transition, Assimi Goïta, a effectué une visite officielle en Russie. Le chef de l'État était accompagné de plusieurs membres du gouvernement pour cet événement destiné à donner un nouvel élan à une coopération sécuritaire et économique déjà dynamique.

FATOUmata MAGUIRAGA

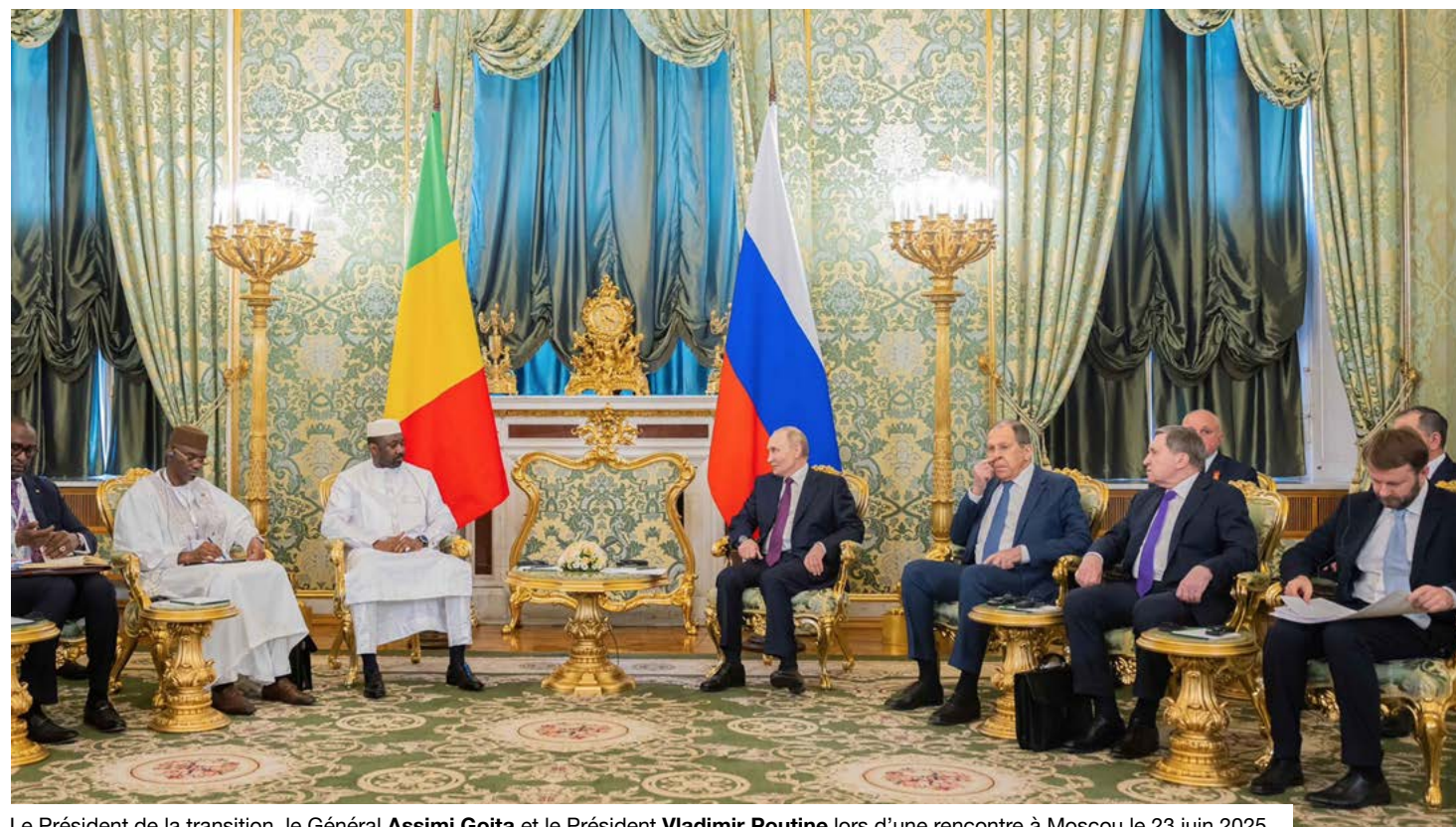
L'axe Bamako - Moscou amorce un nouveau tournant avec la visite de quatre jours effectuée par le Président Assimi Goïta en compagnie d'une dizaine de ministres. Pour la deuxième fois depuis son arrivée au pouvoir en 2021, le Président de la Transition s'est rendu en Russie. Après plus d'une décennie de crise, les nouvelles autorités maliennes ont fait le choix d'un partenariat stratégique avec le pays de Vladimir Poutine. Cette visite avait donc pour but, deux ans après la première, de « revisiter » ce partenariat, selon les termes du Président Goïta. La défense et la sécurité, la coopération économique, l'enseignement supérieur, les mines, les transports et l'énergie ont été au centre des discussions entre les deux parties. À l'issue de cette visite, trois accords majeurs ont été signés. Le premier concerne la création d'une commission intergouvernementale sur la coopération commerciale, économique, scientifique et technique. Ce cadre structurant vise à favoriser des projets à forte valeur ajoutée pour les deux pays. À terme, il pourrait permettre d'ouvrir le Mali à des investissements russes dans des secteurs clés du développement, donner accès aux technologies de pointe et renforcer la diplomatie multipolaire malienne. Le deuxième accord porte sur le renforcement de la coopération sécuritaire et militaire. Fondé sur les principes de respect mutuel et de non-ingérence, il prévoit la formation, la fourniture d'équipements et un appui opérationnel pour soutenir les capacités nationales de défense et de sécurité. Il s'agit d'un axe central

de la stratégie malienne de lutte contre le terrorisme, dans un contexte de retrait des anciennes missions internationales et de pression persistante des groupes armés. Le troisième accord concerne le nucléaire à but civil, en partenariat avec la société d'État russe Rosatom. Ce projet vise à répondre à la crise énergétique que traverse le Mali depuis 2022, en renforçant l'indépendance énergétique du pays, en réduisant la dépendance aux importations de combustibles et en favorisant l'industrialisation. Il prévoit la construction d'infrastructures, la formation de spécialistes maliens, la radioprotection et l'utilisation de radio-isotopes dans la médecine, l'agriculture et l'industrie.

Partenariat gagnant - gagnant Jugé « modeste » par le Président russe Vladimir Poutine, le niveau des échanges commerciaux entre le Mali et la Russie est en croissance. En 2023, le Mali a reçu de la Russie 55 000 tonnes de blé, 60 000 tonnes d'hydrocarbures et 22 000 tonnes d'engrais, en plus de 25 000

La rupture avec les alliés traditionnels a offert une opportunité à la Russie pour renforcer sa relation dans d'autres domaines, notamment la coopération universitaire.

tonnes de blé en janvier 2024. Selon les autorités maliennes, les échanges ont représenté en 2023 près de 1,5 milliard de francs CFA, essentiellement consacrés à l'achat de matières premières russes, dont des hydrocarbures. En 2023, les échanges commerciaux entre les deux pays ont même augmenté de 20% en un an, selon les autorités russes.



Le Président de la transition, le Général Assimi Goïta et le Président Vladimir Poutine lors d'une rencontre à Moscou le 23 juin 2025.

Une coopération universitaire en plein essor La rupture avec les alliés traditionnels a offert une opportunité à la Russie pour renforcer sa relation dans d'autres domaines, notamment la coopération universitaire. Ainsi, suite à sa visite de juin 2025 en Russie, le Président de la Transition a confirmé l'augmentation du nombre de boursiers maliens en Russie, passé de 35 en 2023 à 290 en 2025. Cette dy-

tion, implantée sur 5 hectares, vise une capacité initiale de 100 tonnes par an, extensible à 200 tonnes, avec pour objectif de rapatrier les revenus annuels estimés à environ 275 milliards de francs CFA via l'exportation brute d'or non raffiné. Le site ambitionne une certification internationale (LBMA) pour s'imposer sur le marché mondial. « Il est temps que l'or du Mali profite d'abord aux Maliens », a souligné le Président Assimi

REPÈRES

Lancement des travaux de la centrale solaire de Sanankoroba : **24 mai 2024**

Pose de la première pierre de la raffinerie d'or à Sénou : **16 juin 2025**

Signature à Moscou de 3 accords de coopération : **23 juin 2025 :**

entre la Russie et l'Afrique ». À ce jour, aucune raffinerie d'or malienne ni russe en activité n'est certifiée LBMA. Les raffineries russes ont perdu leur accréditation en 2022, suite aux sanctions internationales, et la nouvelle raffinerie de Sénou, bien qu'ambitieuse, « vise la certification LBMA dans les prochaines années, mais doit d'abord démontrer sa capacité de production et sa conformité aux standards internationaux », précise un expert des questions minières. Un expert du marché de l'or souligne : « la certification

LBMA est un processus exigeant, qui nécessite au moins trois ans de production stable et des audits rigoureux. Le Mali a encore du chemin à parcourir avant de pouvoir exporter de l'or raffiné reconnu sur le marché international ». Ce projet s'ajoute à celui de la centrale solaire de Sanankoroba, dont les travaux ont été lancés en mai 2024. Ce champ solaire d'une capacité de 200 MW, pour un coût de plus de 120 milliards de francs CFA, doit contribuer à l'amélioration du mix énergétique malien. Sa mise en service est prévue pour fin 2025.

Un futur prometteur malgré les défis Saluant une « coopération efficace et une confiance renouvelée », le Président Assimi Goïta s'est dit « satisfait » à l'issue de sa visite en Russie. D'autres projets, notamment dans le domaine énergétique, sont prévus et un cadre de suivi pour leur exécution sera mis en place, même si les détails sur ces futurs investissements restent à préciser.

En plus d'une coopération bilatérale qui a permis au Mali de s'équiper et de « retrouver une liberté d'action », la coopération avec la Russie s'étend désormais à l'Alliance des États du Sahel (AES). Outre les relations bilatérales entretenues par les pays membres avec la Russie, les enjeux du nouvel espace ont été abordés lors de la visite du Président Goïta, Président en exercice de la Confédération. Après la création de l'Alliance, en septembre 2023, et l'annonce de la naissance de la Confédération, en juillet 2024, plusieurs projets structurants sont en discussion, dont la création d'une Banque de développement et d'une force unifiée de 5 000 hommes. La Banque de développement, bien qu'annoncée officiellement, est en voie d'opérationnalisation. Les États membres travaillent à la définition de ses statuts et à sa mise en place effective. De même, la force conjointe de 5 000 hommes est en cours de préparation. Ses modalités ont été validées et des opérations conjointes ont débuté, mais son déploiement complet reste à finaliser.

Un repositionnement stratégique assumé Malgré les « difficultés », le partenariat avec la Russie est un « repositionnement stratégique », assumé par les autorités de Bamako depuis 2021. Un choix qui s'est manifesté par le renforcement des liens militaires et économiques entre Bamako et Moscou. Dès leur première rencontre en juillet 2023 lors du sommet Russie - Afrique à Saint-Petersbourg, le Président russe avait fait du Mali l'un de ses partenaires-clés sur le continent, saluant l'indépendance stratégique de Bamako. Ou plutôt une « dépendance » envers un partenaire jugé plus respectueux par Bamako, rétorquent certains. Pour les autorités maliennes, c'est bien la réaffirmation d'un choix de partenaires multiples, pragmatiques, capables d'aider à répondre aux défis auxquels fait face le Mali. ■

3 QUESTIONS À



ABDOULAYE AMADOU SY

Président de l'Amicale des anciens ambassadeurs du Mali

1 Quel regard portez-vous sur la visite du Président Goïta en Russie ?

Cette visite d'État est salubre. L'Union soviétique, la Fédération de Russie aujourd'hui, a toujours été aux côtés du Mali. C'est l'un des premiers pays à avoir reconnu notre indépendance. De plus, de nombreux premiers cadres du Mali ont été formés dans les universités de l'Union soviétique. L'armée malienne a également bénéficié de cette formation et d'équipements. La première usine malienne a été réalisée grâce à la Russie.

2 Quel bilan peut-on faire de la coopération Russie - Mali ?

En dehors de ce que je viens de citer, il y avait chaque année 500 bourses civiles et 500 bourses militaires entre 1984 et 1990. Plusieurs écoles, comme l'ENSUP, l'ENA et la DNAFLA, ont été construites avec l'aide de la Russie. Nous avions prévu de passer de 500 à 1 000 étudiants pour la formation en langues, mais ce projet a été arrêté. De plus, deux autres projets pour la construction d'un barrage et l'aménagement de 200 000 hectares dans l'Office du Niger ont également été stoppés en 1991.

3 Quelles perspectives offre cette coopération au Mali ?

Nous avons besoin de grands projets pour nous développer. Avec la Russie, c'est possible. Je ne dis pas qu'il faut travailler uniquement avec elle, mais nous pouvons avoir des perspectives importantes grâce à cette coopération. Nous devons avoir des dirigeants en phase avec la volonté des gouvernés. Toutefois, nous ne sommes pas obligés de copier des modèles.

FOCUS SUR LA COOPÉRATION ENTRE LE MALI ET LA RUSSIE

Outre la sécurité, plusieurs autres domaines de coopération sont envisagés. Trois principaux accords ont été signés lors de la visite du président Goïta du 21 au 26 juin 2025. Parallèlement d'autres projets concrets sont en cours d'exécution.

VISITE DU PRÉSIDENT ASSIMI GOÏTA EN RUSSIE (JUIN 2025)

Trois accords stratégiques pour renforcer la coopération bilatérale

ACCORD 1

COMMISSION INTERGOUVERNEMENTALE

Type :

Accord cadre pour échanges économiques, commerciaux, scientifiques.

Objectifs :

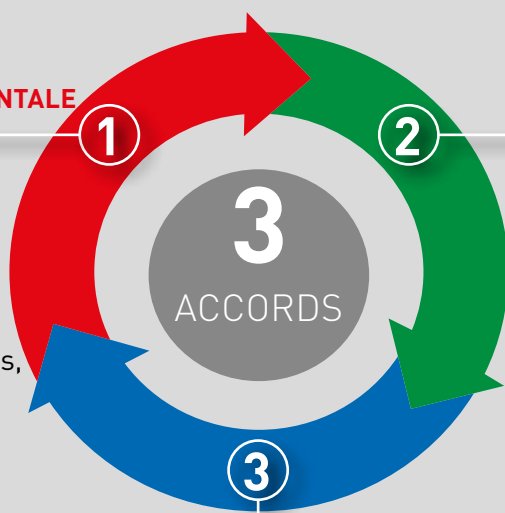
Dynamiser les relations bilatérales, accès facilité à des projets communs.

Champs concernés :

Logistique, géologie, agriculture, médecine, formation.

Domaines :

Politique, diplomatie, sécurité.



ACCORD 2

NUCLÉAIRE CIVIL (AVEC ROSATOM)

But :

Utilisation pacifique de l'énergie atomique.

Applications :

Médecine, industrie, agriculture, éducation, formation.

Ressources humaines :

+10 000 Maliens formés en Russie.

ACCORD 3 CADRE BILATÉRAL STRATÉGIQUE

Objectifs :

Soutien à la souveraineté malienne, lutte antiterroriste.

Appui élargi :

Russie s'engage pour l'ensemble de la zone AES (Mali, Burkina, Niger).

PROJETS EN COURS D'EXÉCUTION

CENTRALE SOLAIRE DE SANANKOROBA

1

Lancement des travaux :

24 mai 2024

Capacité :

200 MW

Coût estimé :

120 milliards FCFA

2

RAFFINERIE D'OR DU MALI

Pose de la première pierre :

16 juin 2025

Capacité :

200 tonnes

Montant de l'investissement : non divulgué mais la raffinerie vise à capter jusqu'à **275 milliards FCFA** de revenus annuels actuellement perdus à l'export.

Mali :

62%

Société Yadran :

38%



**Du nouveau
chez Sahel Infusion
CAFÉ GINGEMBRE
made in Mali**



CHARTER POUR LA PAIX : ESPOIRS ET DÉFIS APRÈS LA FINALISATION

Après des mois de consultations nationales, la Charte nationale pour la paix et la réconciliation nationale sera remise au Président de la Transition dans les prochains jours. Considérée comme un texte fondateur pour la cohésion nationale, elle suscite cependant des interrogations sur sa mise en œuvre et son impact réel sur la paix au Mali.

MOHAMED KENOUI

Le projet de Charte nationale pour la paix et la réconciliation sera remis au Général Assimi Goïta, Président de la Transition, courant ce mois de juillet selon nos informations. La Commission chargée de son élaboration a achevé ses travaux le 30 juin 2025, après une dernière séance plénière le 27 juin pour décider de certains détails relatifs à la cérémonie officielle de remise. Ce texte, présenté comme un instrument majeur de stabilisation, ambitionne d'instaurer un climat de confiance entre les communautés et de réparer les fractures sociales héritées de la crise qui frappe le Mali depuis 2012, tout en garantissant justice et équité pour les victimes. Structuré en 16 titres, 39 cha-



Présentation du projet de la Charte pour la paix au Premier ministre le 26 mai 2025.

de réconciliation, remplaçant ainsi l'ancien accord.

Un tournant pour la paix Une fois remise au Chef de l'État, la Charte devrait être adoptée officiellement avant sa mise en œuvre effective. « Après cette étape, une véritable campagne de vulgarisation sera enclenchée pour que tous les Ma-

Une mise en œuvre freinée ?

Quelques insuffisances sont cependant déjà pointées, notamment l'absence de mécanismes contraignants. La Charte est un texte d'orientation et non un instrument juridique à portée obligatoire, ce qui pourrait limiter son impact, à en croire certains analystes. Le contexte sécuritaire reste également un obstacle majeur. Les attaques persistantes pourraient annihiler tous les efforts de paix si la sécurité n'est pas rétablie parallèlement. Comme le résume M. Sidibé, « aucune charte, aussi bonne soit-elle, ne pourra produire des résultats durables si l'État ne sécurise pas d'abord les zones où la réconciliation doit s'opérer ». Ce dernier déplore la persistance de l'insécurité, « malgré les efforts indéniables et la montée en puissance des FAMA ». Enfin, la dissolution des partis politiques et la division que cette décision a entraînée parmi les Maliens, même si ces partis avaient été consultés dans l'élaboration du projet, risquent de fragiliser l'adhésion nationale autour du texte. De plus, les belligérants, à savoir les rebelles et les djihadistes, n'ont pas pris part aux concertations.

Dialogue permanent La finalisation du projet de Charte nationale pour la paix et la réconciliation constitue un pas important vers la pacification du pays. Même si elle

EN BREF

CNT : 131 VOIX POUR UNE TRANSITION DE CINQ ANS RENOUVELABLE

Réuni en session plénière le 3 juillet 2025, le Conseil national de transition (CNT) a adopté à l'unanimité – 131 voix pour, aucune contre, aucune abstention – la révision de la Charte de la Transition. Cette réforme, annoncée dès le Conseil des ministres du 12 juin 2025, aligne le pays sur ses partenaires de la Confédération AES, comme le Burkina Faso et le Niger, qui ont adopté des dispositifs similaires. La durée de la transition est désormais fixée à cinq ans renouvelables autant de fois que nécessaire jusqu'à la pacification complète du pays. Le président de la Transition, les membres du gouvernement et du CNT deviennent éligibles à toutes les élections. La nouvelle charte introduit la Constitution du 22 juillet 2023, précisant qu'en cas de contradiction, la Constitution prévaut. Les partis politiques et le M5-RFP sont supprimés du dispositif transitoire. Cette reconfiguration politique officialise un modèle commun à l'AES, où la stabilité sécuritaire prime sur les échéances électorales classiques. ■

M.K

La Charte pour la paix et la réconciliation est une initiative à saluer. Elle peut servir de socle à un véritable contrat social basé sur la vérité, la justice et la réconciliation.

pitres et 105 articles, le projet de Charte repose sur des valeurs fondamentales propres à la société malienne, telles que le respect des parents, l'amour de la patrie, le travail bien fait, le pardon, la solidarité et le vivre-ensemble. Il vise à jeter les bases d'une paix durable, à renforcer la sécurité, à favoriser la cohésion nationale, à reconstruire le tissu social et met également l'accent sur l'éducation à la paix, la tolérance religieuse et le respect des différences culturelles. Contrairement à l'Accord pour la paix et la réconciliation de 2015, souvent jugé inadapté et difficile à appliquer, cette nouvelle Charte se veut une alternative endogène portée par les Maliens eux-mêmes. Elle est appelée à devenir le nouveau socle de la politique de paix et

liens, où qu'ils soient, puissent connaître la Charte dans ses moindres détails pour mieux l'expliquer à leur tour à leur niveau », confie un membre de la Commission de rédaction. Pour certains observateurs, la Charte représentera une étape historique si elle est appliquée de façon inclusive, car elle pourra contribuer à réduire les tensions intercommunautaires, à restaurer la confiance entre l'État et les populations et à renforcer l'autorité de l'État dans les zones de crise. « La Charte pour la paix et la réconciliation est une initiative à saluer. Elle peut servir de socle à un véritable contrat social basé sur la vérité, la justice et la réconciliation », affirme Ibrahim Sidibé, analyste politique.



ADA DIAWARA

« Le citoyen doit dénoncer toutes les pratiques corruptives »

La lutte contre la corruption est l'un des chantiers phares de la transition depuis quelques années. Dans cet entretien, Mme Ada Diawara, Vice-présidente de la Coalition des organisations de la société civile pour la lutte contre la corruption et la pauvreté (COSCLCCP), aborde les avancées enregistrées.

PROPOS RECUEILLIS PAR MOHAMED KENOUI

Quel état des lieux général peut-on dresser de la corruption au Mali ?

Je peux dire que des efforts ont vraiment été faits, tant de la part de l'État que de la société civile. Dix ans en arrière, on ne pouvait pas parler de dénonciations. La lutte contre la corruption était même un tabou. Mais aujourd'hui on en parle. Dans l'année, il y a des journées dédiées à la lutte contre la corruption, notamment le 11 juillet, qui est la Journée africaine de lutte contre la corruption et le 9 décembre, la Journée mondiale. Ce sont des occasions pour les organisations de la société civile et les structures étatiques de diffuser l'information sur la lutte contre la corruption, ses causes et ses conséquences sur la population, ainsi que sur le développement durable du pays. Auparavant, ce n'était pas évident.

Êtes-vous satisfaite des différentes réformes dans la lutte contre la corruption ces dernières années ?

Je salue la mise en œuvre de plusieurs réformes, telles que la Stratégie nationale de lutte contre la corruption et le renforcement de nombreuses structures de lutte contre la corruption. Toutes ces structures travaillent et font des rapports, mais ce ne sont pas des structures de répression. La seule structure de répression reste la justice.

Quel est le rôle des organisations de la société civile dans la prévention et la lutte contre la corruption ?

Le rôle de la société civile a toujours été d'informer et de former la population sur ses droits et devoirs, ainsi que sur la manière dont les gens doivent se comporter face à des pratiques corruptives. Le citoyen doit prendre sa destinée en main en dénonçant toutes les pratiques corruptives à son égard et celles qui freinent le développement de la communauté. Aujourd'hui, nous sommes parvenus à sensibiliser près d'un million de personnes avec un seul projet de la coalition, qui est le projet Kenekanko, une plateforme dédiée à la dénonciation, mise en œuvre dans toutes les régions du Mali, en plus du District de Bamako.

La plateforme Kenekanko a-t-elle donné des résultats encourageants dans la lutte ?

Elle a permis de recueillir plusieurs dénonciations, à travers des images et des données. Nous avons créé des Comités de veille et des Comités de contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) dans de nombreuses localités. Chaque communauté doit suivre les investissements qui arrivent et les projets auxquels ils sont destinés. Avec les CCAP, les détournements de fonds peuvent diminuer. C'est pourquoi nous exhortons chaque commune à avoir ces Comités. Au niveau de la Coalition, c'est notre outil phare de lutte contre la corruption. ■



Protégez votre réseau grâce à nos solutions assurées.



20 28 00 00
www.afribone.com



ACCÈS À L'EAU : UN LEVIER DE CROISSANCE STRUCTURANT POUR LE MALI

Le Mali vient de faire un pas majeur dans la sécurisation de l'accès à l'eau potable, un enjeu économique et social important. Le projet d'appui à la sécurité de l'eau, financé à hauteur de 100 millions USD (environ 60 milliards de FCFA) par l'Association internationale de développement (IDA), a récemment été approuvé par le Conseil national de transition.

MASSIRÉ DIOP

Ce financement servira à moderniser les infrastructures hydrauliques dans six grandes villes, dont la capitale Bamako, Mopti, San, Ouélessébougou, Dioïla et Bafoulabé. À Bamako, l'accent sera mis sur le renforcement du système d'approvisionnement en eau, avec la construction de nouvelles stations de pompage, d'un château d'eau de 2 000 m³ et la modernisation des réseaux existants. Ce projet ambitieux prévoit également la production de 24 400 m³ d'eau par jour pour les villes secondaires. Un réservoir semi-enterré de 1 000 m³ et des bornes fontaines seront installés afin de garantir l'accès à l'eau pour une population croissante, notamment en milieu urbain et rural. Le projet vise directement 500 000 personnes, dont près de 50% de femmes et 19% de jeunes, apportant une réponse significative à la demande en eau potable. Il aura également des retombées positives pour les 227 000 bénéficiaires d'un service de base en eau, tout en améliorant la



Inauguration d'un forage à Sadiola.

qualité de service pour environ 270 000 personnes supplémentaires. En outre, des actions de restauration des écosystèmes touchant les bassins hydrographiques des fleuves Niger et Sénégal bénéficieront à 30 000 personnes vivant en zone rurale. D'un point de vue économique, le projet affiche des indicateurs positifs. Le taux de rentabilité interne (TRI) atteint 11,3%, avec une valeur actuelle nette (VAN) de 44,9 millions USD. Les bénéfices attendus pour la productivité agricole et l'emploi sont considérables, notamment pour les femmes, qui représentent une part

100 millions USD : montant du financement accordé par l'IDA pour le projet.

11,3% : taux de rentabilité interne (TRI) du projet, signe de sa viabilité économique.

importante de la population bénéficiaire. L'amélioration de l'approvisionnement en eau permettra également de renforcer la stabilité économique, en réduisant les coûts liés aux pénuries et aux pertes d'eau.

importante de la population bénéficiaire. L'amélioration de l'approvisionnement en eau permettra également de renforcer la stabilité économique, en réduisant les coûts liés aux pénuries et aux pertes d'eau.

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de Vision 2063 du Mali, visant à stabiliser les finances publiques et à stimuler la croissance économique. Il représente un levier majeur pour assurer l'accès universel à l'eau potable et pour soutenir le développement durable du pays à long terme. Le Mali montre ainsi qu'il peut se saisir des défis du climat et de l'eau pour construire une économie plus résiliente, inclusive et prospère. ■

EN BREF

ÉLLEVER 2.0 : ECO-BANK RENFORCE L'INCLUSION FINANCIÈRE DES FEMMES

Ecobank Mali a lancé le 28 juin 2025 à Bamako la phase II du programme Éllever, en coopération avec les ministères de la Femme et des Finances, selon un communiqué du département. Conçu pour soutenir les femmes entrepreneures, ce dispositif offre désormais des prêts sans garantie, du mentorat, des formations techniques et un accompagnement vers la formalisation d'entreprises. En phase I, lancée en 2020, le programme a accompagné 959 femmes avec un financement de 9,7 millions USD (6 milliards de francs CFA). La nouvelle phase vise à toucher davantage d'entrepreneures, en particulier dans le secteur informel. Sur le plan économique, ce projet s'inscrit dans une stratégie nationale pour stimuler l'emploi, améliorer l'assiette fiscale et réduire la pauvreté. En structurant près de 1 000 PME féminines, il renforce la résilience des économies locales et répond aux objectifs de la Vision 2063, qui promeuvent une croissance inclusive. Éllever 2.0 combine capital financier et appui non financier, offrant un levier concret pour améliorer la productivité des femmes et leur accès aux marchés. En facilitant leur formalisation et l'interaction avec les marchés publics, il crée un cercle vertueux avec une croissance boostée par une fiscalité élargie et une gouvernance économique moderne. ■

Paielements numériques InTouch obtient des licences et rebat les cartes dans l'UEMOA

La startup panafricaine InTouch a obtenu le 2 juillet 2025 le feu vert des autorités monétaires pour exercer directement comme établissement de paiement au Mali, en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso, et comme émetteur de monnaie électronique au Sénégal. Cette autorisation découle de l'Instruction N°001-01-2024 de la BCEAO, entrée en vigueur

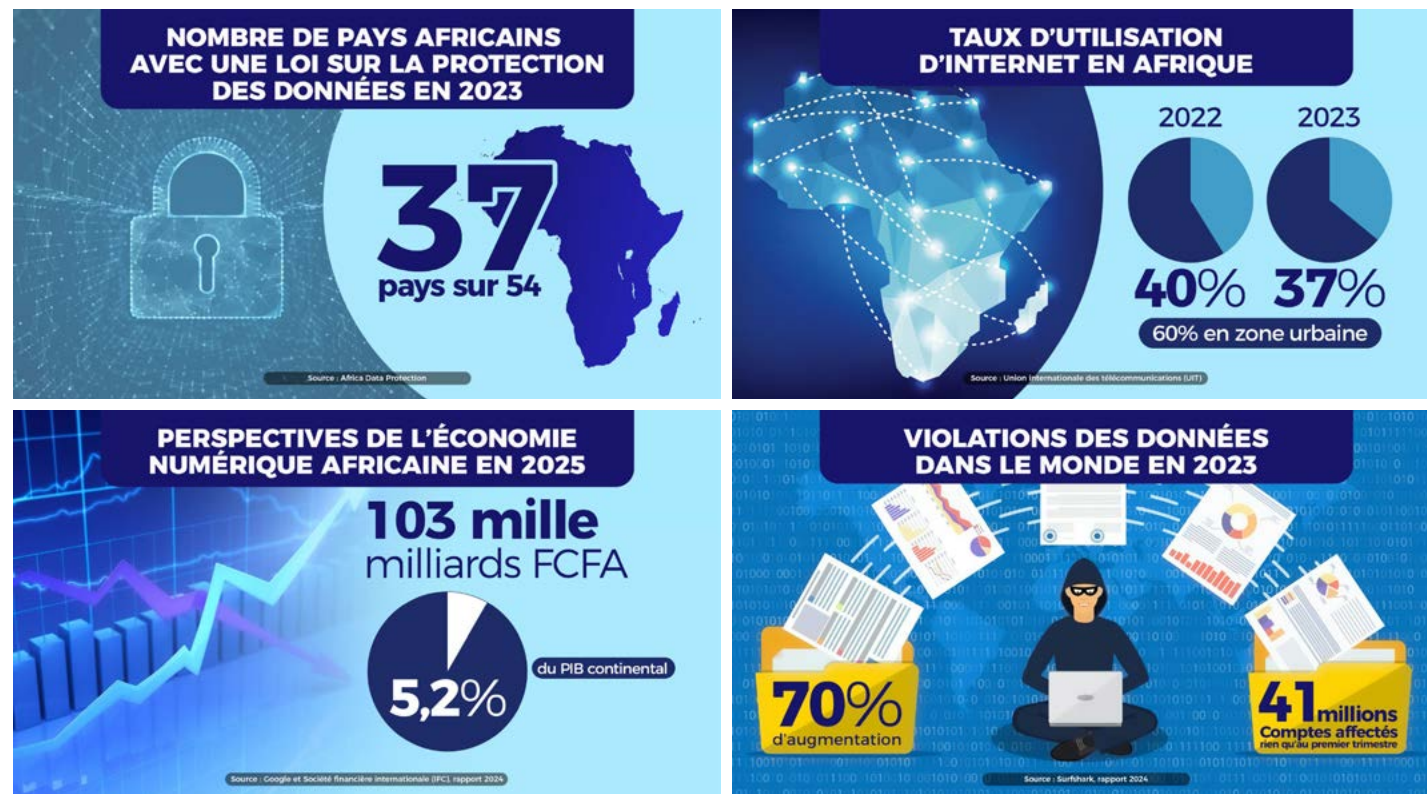
en janvier, qui vise à mieux encadrer les Fintechs tout en élargissant l'accès aux services financiers numériques. Créée en 2015, InTouch est une Fintech – contraction de « finance » et « technologie » – spécialisée dans les solutions de paiement digital, de transfert d'argent et d'encaissement multi-opérateurs. Elle revendique aujourd'hui plus de 45 000 points Touch

en Afrique, dont 15 000 au Sénégal, et plus de 1,5 million de transactions mensuelles. Économiquement, son implantation directe devrait réduire les frais liés à l'intermédiation bancaire, favoriser l'inclusion financière des petites entreprises et renforcer la transparence des flux monétaires. Pour les États, c'est aussi une manne potentielle, dans la mesure où le numérique pourrait

générer jusqu'à 4% de PIB supplémentaire d'ici 2030 selon la Banque mondiale, notamment en dynamisant le commerce, en élargissant l'assiette fiscale et en créant de nouveaux emplois. Dans un espace UEMOA où près de 50% des adultes sont exclus du système financier formel, cette avancée marque un tournant. InTouch pourrait accélérer la transformation numérique de l'économie ouest-africaine. ■

NUMÉRIQUE: DÉFIS ET ENJEUX

En Afrique, l'économie numérique représente une opportunité importante de développement. Mais outre l'accès à internet, la régulation de l'écosystème reste un défi important. En quelques infographies diffusées dans l'émission Entreprendre de TM1 du 1^{er} juillet 2025, tentons de comprendre les enjeux.



PLANIFICATION FAMILIALE : ACCROÎTRE LA SENSIBILISATION

Lancée le 26 juin 2025, la 21ème édition de la Campagne nationale de planification familiale se poursuit jusqu'au 25 juillet. Elle vise à renforcer l'accès des populations, notamment des femmes en âge de procréer, aux services et méthodes contraceptives modernes.

MOHAMED KENOUI



Lancement de la campagne nationale de planification familiale le 26 juin 2025 à Bamako.

Placée sous le thème : « L'intégration des services de planification familiale du post-partum, de la santé maternelle, néonatale et infantile, de la nutrition et des violences basées sur le genre : une opportunité pour réduire la mortalité maternelle, néonatale et infantile », cette campagne ambitionne d'informer et de sensibiliser plus de 7 millions de personnes sur les avantages des méthodes modernes de planification familiale dans 47 districts sanitaires à travers le pays. Elle est par ailleurs couplée au dépistage du cancer du col de l'utérus et du sein. Pendant un mois, la campagne, mise en œuvre par le ministère de la Santé et du Développement social à travers l'Office national de la santé de la reproduction (ONASR), prévoit des activités de communication de proximité, des dialogues communautaires, des émissions en langues

locales, des journées portes ouvertes dans les structures sanitaires et la gratuité des consultations, ainsi que de certaines méthodes contraceptives, durant cette période. La stratégie met également un accent particulier sur les adolescentes et jeunes filles, qui restent souvent confrontées à des grossesses précoces et non désirées, avec des conséquences sur leur santé, leur scolarité et la pauvreté.

Alors que le gouvernement ambitionne d'atteindre 30% d'ici 2030, le taux de prévalence contraceptive était de 21% en 2024.

En effet, selon la 7ème Enquête Démographique et de Santé au Mali (EDSM VII) de 2024, 28% des femmes de 15 à 19 ans ont déjà été enceintes.

Augmenter le taux de prévalence contraceptive Au Mali, la planification familiale

demeure un enjeu majeur de santé publique et de développement. Malgré des efforts continus, la situation reste préoccupante. Alors que le gouvernement ambitionne d'atteindre 30% de couverture d'ici 2030, le taux de prévalence contraceptive était de 21% en 2024, selon la 7ème EDSM. Cet indicateur, encore bas par rapport aux moyennes sous-régionales, s'explique par plusieurs facteurs, tels que la faible disponibilité de certains produits contraceptifs, les pesanteurs socioculturelles, la faible autonomisation des femmes et les réticences liées à des perceptions négatives de la contraception. Pour accélérer les progrès et atteindre l'objectif à l'horizon 2030, les autorités sanitaires affirment leur engagement à intégrer la planification familiale dans toutes les stratégies de santé reproductive.

Elles exhortent également les leaders religieux et communautaires à s'impliquer activement pour lever les barrières socioculturelles et promouvoir l'adoption de la contraception pour l'espacement des naissances. ■

EN BREF

PALUDISME : LE SURINAME CERTIFIÉ EXEMPT DE LA MALADIE

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a certifié ce 30 juin que le Suriname est exempt de paludisme. Il est devenu le premier pays de la région amazonienne à éliminer la maladie dans ses vastes forêts tropicales, après 70 ans d'engagement. « Par cette certification, nous réaffirmons avec vigueur le principe selon lequel toute personne – indépendamment de sa nationalité, de son origine ou de son statut migratoire – mérite un accès universel au diagnostic et au traitement du paludisme. L'engagement indéfectible du Suriname en faveur de l'équité en santé est une source d'inspiration pour tous les pays qui luttent pour un avenir sans paludisme », a déclaré le Directeur général de l'OMS. Cette certification marque l'interruption de la transmission des cas de paludisme indigène pendant au moins trois années consécutives. C'est un extraordinaire accomplissement, s'est exprimé le Directeur exécutif du Fonds mondial. Il s'agit maintenant de protéger les acquis en aidant le pays à éviter la réintroduction de la maladie. Pour contribuer à pérenniser ce succès, le Fonds mondial continuera d'appuyer le pays dans divers domaines, comme la prévention de la réintroduction de la maladie, le renforcement des systèmes de santé intégrés et la mise en place de mécanismes pérennes de financement de la santé. Avec cette annonce, on dénombre au total 46 pays et un territoire certifiés exempts de paludisme par l'OMS, dont 12 pays de la région des Amériques. Selon les données de l'OMS, environ 2,2 milliards de cas de paludisme et 12,7 millions de décès dus à cette maladie ont été évités depuis 2000. La maladie reste tout de même une menace pour la santé mondiale, avec 597 000 décès en 2023. ■

ACCORD DE PAIX ENTRE RDC ET RWANDA : L'ESPOIR SOUS HAUTE VIGILANCE

Signé à Washington fin juin 2025, l'accord de paix entre la République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda marque une avancée diplomatique majeure. Mais, derrière l'engagement affiché, les cicatrices des conflits passés, la méfiance mutuelle et les intérêts croisés rendent l'avenir incertain. Selon le HCR, plus de 118 500 personnes ont fui l'est de la RDC depuis janvier 2025, s'ajoutant aux 6,7 millions de déplacés internes recensés dans le pays.

MASSIRÉ DIOP



Félix Tshisekedi et Paul Kagamé ont signé un accord de paix fin juin 2025.

Le texte prévoit le respect mutuel de l'intégrité territoriale, la neutralisation du FDLR par Kinshasa et le désengagement militaire rwandais de l'est congolais. Le FDLR compterait encore entre 1 000 et 1 500 combattants actifs dans les Kivu, selon une estimation de l'ONU datant de décembre 2024, ce qui complique toute neutralisation effective. Pour autant, ce texte institue un Mécanisme conjoint de sécurité incluant les États-Unis, le Qatar et l'Union africaine, pour superviser les engagements sous 90

jours. Le plan d'action, issu du « CONOPS » d'octobre 2024, fixe quatre phases, à savoir le désengagement, la démobilisation, l'évaluation et la stabilisation. Le retour volontaire des réfugiés et un cadre économique régional complètent l'ensemble. Mais l'accord n'aborde pas directement le cas du M23, groupe rebelle au cœur des violences actuelles. Kigali nie tout lien avec lui, malgré des preuves documentées par l'ONU. Pour Kinshasa, ce silence est une faille majeure. « On ne peut pas traiter un abcès en contournant la plaie », glisse un

Togo Risque de rupture face à la colère

Au Togo, les manifestations contre la réforme constitutionnelle de mai 2025 ayant permis à Faure Gnassingbé de se maintenir au pouvoir sous un régime parlementaire modifié, ont viré à l'explosion sociale. Entre le 26 et le 28 juin, des milliers de manifestants sont descendus dans les rues de Lomé. Le bilan provisoire fait état d'au moins sept morts, dont deux mineurs, plusieurs blessés graves et des dizaines d'arrestations jugées arbitraires par des ONG locales. Malgré les tentatives d'encadrement local, les tensions ont persisté dans plusieurs quartiers populaires de Lomé. Des témoignages rapportent des coupures d'Internet localisées et des perquisitions nocturnes. Des vidéos montrent des

forces de sécurité en civil, des tirs à balles réelles et des cas de torture en détention. Alors que l'Union africaine garde le silence, la CEDEAO a réagi le 30 juin en appelant à la retenue et au dialogue, exprimant sa compassion pour les victimes et se disant disponible pour contribuer aux efforts de paix. Des coalitions citoyennes réclament la libération immédiate des détenus politiques et le rétablissement du débat démocratique. Mais les perspectives d'apaisement s'amenuisent. Certains diplomates africains redoutent une radicalisation d'une partie de la jeunesse. Sans médiation sérieuse et rapide, le Togo pourrait basculer dans une spirale de confrontations durables. ■

diplomate congolais. Faute de dialogue direct avec les groupes armés, le risque de reprise des hostilités demeure élevé. Ce n'est pas le premier accord entre les deux pays. De Pretoria (2002) à Addis-Abeba (2013), plusieurs engagements ont échoué faute d'application réelle. Le contexte sécuritaire a certes changé, mais la méfiance est tenace. « La paix ne se décrète pas, elle se construit avec du courage politique », rappelle un responsable de l'Union africaine. Les États-Unis, très présents dans la négociation, ne cachent pas leurs intérêts. Ils cherchent à contenir le FDLR, classé comme groupe d'extrême dangerosité, et sécuriser l'accès aux minerais critiques dont regorge le sous-sol congolais. Le cobalt, le coltan et le lithium sont devenus des ressources stratégiques pour les industries occidentales.

Cet accord fait écho aux tensions entre États voisins au Sahel : Mali et Algérie, Niger et Bénin, Burkina Faso et Côte d'Ivoire. Le même syndrome de défiance bilatérale menace la stabilité régionale. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

AGRICULTURE : L'URGENCE CLIMATIQUE DÉBATTUE À ISTANBUL

Du 1er au 4 juillet 2025, Istanbul accueille la 5ème Conférence internationale sur l'agriculture, la nutrition et les sciences environnementales (ICFAES), réunissant plus de 300 chercheurs, agronomes et décideurs venus de 42 pays. Au cœur des échanges figurent les crises agricoles mondiales, l'effondrement des rendements en zones arides et les réponses durables au changement climatique. Le Sahel, où plus de 32 millions de personnes sont actuellement menacées d'insécurité alimentaire (ONU, juin 2025), se retrouve au centre des échanges. Les participants vont présenter des résultats probants sur les semences résistantes à la sécheresse, les techniques d'irrigation économe et les biofertilisants, dans un contexte où les rendements céréaliers ont chuté de 15 à 30% dans certaines régions du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Les actes seront publiés chez Springer ASTI, avec diffusion mondiale. Pour les pays sahéliens, cette rencontre offre une rare fenêtre de dialogue et d'innovation, à un moment critique où chaque récolte peut décider de la paix ou de la précarité. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

KAYES : COUVRE-FEU DÉCRÉTÉ APRÈS LES ATTAQUES DU 1ER JUILLET

Depuis le 1er juillet 2025, Kayes est placée sous couvre-feu de 21h à 6h. La mesure, prise par le Gouverneur, fait suite à une attaque armée ayant visé simultanément plusieurs localités du Mali. À Kayes, Niono, Nioro, Molodo, Sandaré ou Diboli, des groupes terroristes ont pris pour cible des camps et postes militaires. Prévu pour 30 jours renouvelables, le couvre-feu s'ajoute à ceux déjà instaurés à Dioïla, Ségou et Tombouctou, également frappées ces dernières semaines. À Koulikoro, des restrictions ciblées de circulation ont été imposées. Dans les cercles frontaliers de Yélimané et Diéma, les tensions montent malgré les patrouilles renforcées. Le durcissement sécuritaire perturbe fortement les activités des transporteurs et commerçants, notamment en zone rurale. Si son efficacité reste à évaluer, cette vague de couvre-feux reflète l'ampleur de la menace sécuritaire et les limites des opérations militaires intensifiées en 2024. ■

COUPE DU MONDE DE BASKET U19 2025 : LE MALI S'ARRÊTE EN HUITIÈMES

Le Mali a été éliminé en huitièmes de finale de la Coupe du monde U19 de basketball masculin, qui se déroule en Suisse du 28 juin au 7 juillet 2025. Avec une seule victoire en quatre rencontres, les Aiglons se contentent de finir le tournoi avec un classement honorable.

MOHAMED KENOVI



Les Aiglons ne rééditeront pas l'exploit de 2019 où ils avaient atteint la finale.

Les Aiglons avaient pourtant bien entamé la compétition dans le groupe A, aux côtés de la Serbie, de la Nouvelle-Zélande et de l'Argentine. Pour leur premier match, le 28 juin, ils ont battu la Serbie sur le fil, dans un match très dis-

puté jusqu'à la dernière seconde, 72 - 70. Cette victoire serrée a révélé la détermination de l'équipe, avec un Sékou Bagayoko impressionnant à la mène et un collectif solide, notamment au rebond. Lors du deuxième match, le 29 juin, le Mali

a affronté la Nouvelle-Zélande. Moins efficaces offensivement, les Aiglons se sont inclinés 73 - 50. Malgré un double-double de Youssouf Traoré (11 points, 10 rebonds) et la créativité d'Ibrahim Doumbia (6 passes décisives), l'équipe a souffert face à l'adresse extérieure des Néo-Zélandais. Les Aiglons ont bouclé la phase de poules sur une nouvelle défaite le 1er juillet contre l'Argentine. Ils ont perdu 77 - 66, dominés physiquement et techniquement par des Argentins bien organisés. Ce revers place le Mali à la 3ème place de son groupe, avec un bilan d'une victoire et de deux défaites.

Rêve brisé Malgré ces deux défaites, le Mali s'est qualifié pour les huitièmes de finale grâce à un format qui qualifie les quatre équipes de chaque groupe. Mais en huitièmes de finale le 2 juillet 2025 face au Canada, un adversaire redoutable avec des prospects évoluant en NCAA et qui a terminé 2ème du groupe B derrière l'Allemagne, les Aiglons n'ont pas pu relever leur niveau de jeu. Après avoir remporté le premier quart-temps sur le fil (17 - 15), les protégés du technicien Moussa Cissé ont été dominés tout le reste du match, s'inclinant à l'arrivée 100 à 75. Avec cette élimination, les Aiglons voient leur rêve de faire au moins aussi bien que leurs prédécesseurs, Vice-champions du monde en 2019 après une finale perdue face aux États-Unis, s'envoler.

Pour la suite de la compétition, ils disputeront des matchs de classement qui détermineront le classement final de chaque pays participant. ■

Coupe du monde des clubs 2025 Place aux quarts de finale

Les quarts de finale de la Coupe du monde des clubs 2025 débiteront ce vendredi 4 juillet. La première affiche opposera Fluminense à Al-Hilal à 19 heures, un duel entre le club brésilien et le représentant saoudien. Dans la nuit de vendredi à samedi, à 1 heure du matin, Palmeiras sera face à Chelsea pour un choc entre l'Amérique du Sud et l'Europe, où les Brésiliens chercheront à confirmer leur statut face aux Blues. Samedi à 16 heures, le Paris Saint-Germain croisera le Bayern Munich dans un affrontement de géants européens aux effectifs impressionnants, promettant un duel tactique et offensif de haut niveau. Enfin, le dernier quart de finale verra le Real Madrid affronter le Borussia Dortmund samedi à 20 heures, une rencontre aux allures de match de Ligue des Champions, entre l'expérience madrilène et la fougue allemande. ■

M.K



CARTONS DE LA SEMAINE

Paul Pogba va faire son retour sur les terrains. Après une suspension de 18 mois pour dopage terminée le 11 mars 2025, et sans club après la fin de son aventure avec la Juventus, le Champion du monde français a paraphé le 28 juin un contrat de 2 ans avec l'AS Monaco.

L'international algérien **Youcef Belaïli** (33 ans) a été interpellé à l'aéroport de Roissy, à sa descente d'un vol New York - Paris, le 2 juillet 2025. Il est suspecté de s'en être pris au personnel navigant de son avion et a été placé en garde à vue.

3^{ÈME} SEMAINE ARTISTIQUE ET CULTURELLE DE MOPTI : L'ART COMME VECTEUR DE COHÉSION SOCIALE

Du 23 au 29 juin 2025, la Venise malienne, Mopti, a accueilli la troisième édition de sa Semaine artistique et culturelle. Organisé par la Commune urbaine avec le soutien du centre Sudu Baba, l'événement s'est déroulé sur le thème « La culture comme moteur de résilience et d'autonomisation des femmes en période de conflit », dans le cadre de l'Année de la Culture 2025.

MASSIRÉ DIOP



La semaine artistique et culturelle de Mopti a tenu toutes ses promesses.

Cette nouvelle édition s'inscrit dans la continuité du succès enregistré lors de la Biennale artistique et culturelle de Mopti, tenue en juillet 2023, qui avait attiré près de 10 000 participants, confirmant définitivement Mopti comme pôle culturel de référence au Mali. Cette édition 2025 a rassemblé environ 15 000 visiteurs, selon les estimations de la mairie de Mopti. Une mobilisation notable pour une ville de

quelque 330 000 habitants en 2024. La programmation offrait un large éventail d'activités telles que des concerts, des expositions artisanales, des projections photographiques, des ateliers de cohésion sociale, des défilés de mode traditionnelle et des concours inter-quartiers. Le quartier Komogeu a remporté le premier prix, doté de 200 000 francs CFA, suivi de Bougoufié et de Toguel. La cérémonie d'ouverture, organisée le 26

juin au Centre d'architecture en terre, a été présidée par le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Mamou Daffé. Le Général Ismaël Wagué, ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, s'est joint à l'événement après son arrivée le lendemain. À cette occasion, l'Orchestre Kanaga a proposé une prestation saluée par le public, tandis que le groupe Abarbarbahaye a animé la soirée du lancement, le 23 juin. Le concert de clôture, le 29 juin, a été assuré par la chanteuse engagée Hawa Maiga, qui a interprété un répertoire centré sur les droits des femmes. Un artisan présent a partagé : « cette semaine m'a redonné espoir et clientèle, après des mois très difficiles ». Cette citation reflète l'impact social de la manifestation. Au cours de la cérémonie finale, le ministre Mamou Daffé a affirmé que Mopti « devient l'épicentre de la culture malienne », remerciant le Général Wagué pour son soutien actif. L'événement réunissait ministres, autorités administratives, politiques et coutumières.

L'organisation était pilotée par la mairie de Mopti, le Conseil de cercle et le centre Sudu Baba. La manifestation a renforcé le dialogue communautaire au sein d'une région confrontée à des défis sécuritaires. Elle démontre que la culture constitue un levier concret pour la paix, la cohésion sociale et la résilience régionale. ■

INFO PEOPLE

IBA ONE : LE CONCERT AU ZÉNITH DE PARIS ANNULÉ

Le concert d'Iba One, prévu le 5 juillet 2025 au Zénith Paris - La Villette, a été officiellement annulé. L'artiste malien, très attendu, a expliqué dans un communiqué que l'annulation était due à de « graves manquements de l'organisateur », notamment le non-paiement de la location de la salle, de la sonorisation, de la sécurité, des billets d'avion et de l'hébergement. Cette annonce a provoqué une vague de réactions chez ses fans, la « Team Gladia ». Ce show devait marquer une étape majeure dans sa carrière internationale, après ses succès à Bamako et en Europe. Iba One a promis une nouvelle date bientôt. Les billets achetés seront remboursés via les canaux officiels.



ROKIA TRAORÉ : RETOUR SYMBOLIQUE À ROME LE 22 JUILLET

Rokia Traoré revient sur scène le 22 juillet 2025 à Rome, à la Casa del Jazz, dans le cadre du Roma Summer Fest. Ce concert solo marquera sa première prestation publique depuis ses ennuis judiciaires et son arrestation à Rome en 2020 dans une affaire de garde d'enfant. Le choix du lieu est donc fortement symbolique. Elle y livrera une performance intimiste, mêlant guitare, chant et engagement. Les billets, limités, sont proposés à 25 euros. Ce retour discret, fort en signification, confirme son statut d'icône engagée de la scène malienne et africaine. Rokia Traoré célébrera la résilience par la musique, renouant avec le public dans un cadre sobre et chargé d'émotion.



Journal du Mali
L'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journalumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journalumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOVI - Fatoumata MAGUIRAGA

Photographie : Bakary E. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble Badenya, près M'ÉVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journalumali.com
contact@journalumali.com



Afribone

Adoptez des **solutions biométriques avancées** pour plus de **sécurité.**



20 28 00 00

www.afribone.com

